

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 36 (1891)  
**Heft:** 7

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXVI<sup>e</sup> Année.

N<sup>o</sup> 7.

Juillet 1891

## Du développement de l'artillerie de montagne, spécialement en Suisse.

(Suite.)

### ITALIE.

Au commencement de ce siècle, des obusiers de montagne furent substitués aux canons de 3 liv. que possédait l'armée piémontaise. D'ailleurs, l'armée italienne ne prévit pas à l'origine d'artillerie de montagne permanente : en lieu et place de celle-ci, et jusqu'en l'année 1860, les régiments d'artillerie 2, 3 et 4 furent destinés, comme réserve, soit à former des batteries de montagne, soit à former de la grosse artillerie.

En 1861, on adopta un canon de 4 liv. (5 1/3), système La Hitte, se chargeant par la bouche. Ce canon, en bronze, du calibre de 8.65 cm. et long de 1060 mm. pesait 100 kg. La longueur de l'âme était de 813 mm. soit 9 calibres ; la partie rayée portait 6 rayures de 7°2' d'inclinaison. L'affût était en bois, à flèche, et pesait 144 kg. ; la hauteur des roues était de 956 mm. Quant aux projectiles, ils comprenaient un obus de 2.95 kg. dont 200 gr. d'explosif, et une boîte à mitraille contenant 41 balles de 73 gr.

La charge de 300 gr. imprimait à l'obus une vitesse initiale de 268 m. En outre, le tir de jet s'exécutait avec des charges de 50, 100 et 150 gr.

Distance en mètres	Élévation en degrés	Angle de chute 0/00	Bande de 50 % Hauteur de dispersion en mètres
1000	4,16	105	5,48
1500	8,37	202	15,2
2000	14,18	344	23,1

La portée maxima était admise à 2000 mètres.

Une caisse à munitions contenait 10 coups.

Sur pied de guerre, une batterie de montagne comprenant la batterie proprement dite et une colonne de munitions, avait l'effectif suivant :